

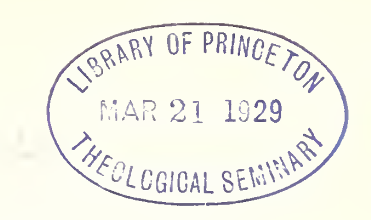
ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME QUATRIÈME

SOMMAIRE



ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME QUATRIÈME

E. LEFÉBURE

LE PUITS DE DEÏR-EL-BAHARI
NOTICE
SUR LES RÉCENTES DÉCOUVERTES
FAITES EN ÉGYPTE

F. CHABAS

NOTICE SUR UNE TABLE A LIBATIONS
DE LA
COLLECTION DE M. ÉMILE GUIMET

Dr ALEXANDRE COLSON

HERCULE PHALLOPHORE
DIEU DE LA GÉNÉRATION

PAUL REGNAUD

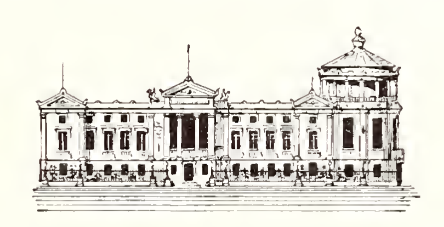
LE PANTCHA-TANTRA OU LE GRAND RECUEIL
DES FABLES DE L'INDE ANCIENNE
CONSIDÉRÉ AU POINT DE VUE DE SON ORIGINE
DE SA RÉDACTION
DE SON EXPANSION ET DE LA LITTÉRATURE
A LAQUELLE IL A DONNÉ NAISSANCE

REV. Dr J. EDKINS, D. D.

LA RELIGION EN CHINE

EXPOSÉ DES TROIS RELIGIONS DES CHINOIS
SUIVI D'OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT ACTUEL ET L'AVENIR DE LA PROPAGANDE CHRÉTIENNE
PARMI CE PEUPLE

TRADUIT DE L'ANGLAIS
Par **L. DE MILLOUÉ**, Directeur du Musée Guimet



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1882

HERCULE PHALLOPHORE

DIEU DE LA GÉNÉRATION

PAR

M. LE D^r AL. COLSON



HERCULE PHALLOPHORE

HERCULE PHALLOPHORE

DIEU DE LA GÉNÉRATION

Il s'est trouvé dans la collection Pourtalès une remarquable statuette antique de bronze, décrite par l'auteur du Catalogue de vente (nº 671) dans les termes suivants : « Homme nu, debout, tenant un rhyton et un autre objet dont la forme est peu reconnaissable ; hauteur : 22 centimètres. » Cette statuette méritait une autre mention, puisqu'elle a été regardée comme un objet d'art assez important pour être reproduite dans l'album de Goupil *(Souvenirs de la Galerie Pourtalès)*. Mais l'auteur de cet album, comme le rédacteur du Catalogue Pourtalès, a certainement méconnu le sujet, car il n'a point figuré dans sa reproduction ce qu'il y a de plus remarquable dans cette statuette, c'est-à-dire le contenu du prétendu rhyton. De la collection Pourtalès, cette statuette est entrée dans la mienne et je regarde son acquisition comme une de mes bonnes fortunes archéologiques, puisqu'elle me permet de publier un monument antique qui se rapporte à un des travaux d'Hercule et non des moindres. Voici donc mes appréciations sur cette statuette, dont je joins à ma notice un dessin très exact, tout en offrant de soumettre la statuette elle-même à l'examen des archéologues qui douteraient de son authenticité ou que mes appréciations ne satisferaient pas et n'auraient point convaincus.

La seule chose qui soit vraie, dans la description sommaire que donne de

ma statue l'auteur du Catalogue Pourtalès, est la mesure de sa hauteur, qui est en réalité de 22 centimètres. Quant au reste, tout est erroné et de pure fantaisie. C'est bien en effet, pourtant, un homme nu qui est représenté là, mais le personnage est un Hercule, et je ne puis en donner de meilleure preuve que celle-ci : c'est que le prétendu *objet à forme peu reconnaissable* qu'il porte sur son bras gauche est la peau du lion, attribut exclusif de ce dieu. La figure est imberbe et ses traits annoncent la jeunesse; la tête, à cheveux courts et frisés, est ceinte d'un bandeau, d'une sorte de diadème, aux parties antérieure et supérieure duquel on distingue parfaitement le croissant de la lune; et si j'insiste aussi minutieusement que je le fais sur ces détails, c'est parce que chacun d'eux pris isolément et tous ensemble ont leur signification et qu'ils se rapportent, à mon avis, au double exploit qu'Hercule venait d'accomplir pendant son séjour chez le roi des Thespiens, c'est-à-dire à la mort du lion du Cithéron et aux aventures amoureuses du demi-dieu avec les filles de Thestius. En effet, Hercule avait dix-huit ans à cette époque ; c'est pourquoi sa figure est celle de la jeunesse, et le croissant de la lune, qui se fait remarquer au sommet de la tête du dieu, indique qu'il s'agit ici de travaux nocturnes. Quant au prétendu rhyton, si c'en était véritablement un, il serait percé d'un trou à son extrémité inférieure, et il ne l'est pas ; le rhyton étant, comme on le sait, une corne à boire percée par le bout pour laisser échapper son contenu et le boire à la régalade. C'est donc autre chose, et c'est une corne d'abondance; mais au lieu de fruits ou des autres objets qui se voient ordinairement dans les cornes d'abondance, ce sont ici des *phallus* qui s'y trouvent entassés pêle-mêle; l'un d'eux, qui est très reconnaissable, déborde même de la corne d'abondance.

La main droite de la statuette se porte horizontalement en avant et elle tient évidemment quelque chose, mais de ce quelque chose, il ne reste qu'un tronçon; ce tronçon doit être l'extrémité supérieure de la massue, arme avec laquelle Hercule venait de tuer le lion du Cithéron. Le corps est incliné à droite, dans l'attitude du repos et il s'appuyait de sa main droite sur sa massue. Je m'abstiendrai de toute réflexion sur les objets contenus dans la corne d'abondance, et, pour leur donner leur véritable sens, je préfère citer ici un auteur grec dont le texte se rapporte si merveilleusement à ma statuette qu'il me dispensera de tout commentaire.

« Hercule, qui avait appris d'Amphitryon à conduire un char et de Linus la musique, ayant été frappé par ce dernier, le tua d'un coup de lyre, et Amphitryon, craignant qu'il ne fît encore quelque chose de pareil, l'envoya vers ses troupeaux de bœufs, et là, Hercule devint bientôt d'une force et d'une grandeur extraordinaires; il avait quatre coudées de haut. N'ayant encore que dix-huit ans et étant encore avec les troupeaux, il tua le lion du mont Cithéron. Ce lion sortait de la montagne pour ravager les troupeaux d'Amphitryon et ceux de Thestius. Ce Thestius était roi des Thespiens; Hercule alla chez lui pour tuer ce lion et y demeura cinquante jours. »

« Thestius avait eu cinquante filles de Mégamède, fille d'Arnœus, et il désirait beaucoup qu'elles eussent des enfants d'Hercule; c'est pourquoi, tant qu'il demeura dans sa maison, chaque soir au retour de la chasse il en mettait une à coucher avec lui. Hercule croyant que c'était toujours la même, eut affaire avec toutes. Étant venu à bout du lion, il se revêtit de sa peau, etc.[1]..... »

Ceci est le texte même d'Apollodore; voici maintenant les commentaires qui se trouvent à la suite de la traduction Clavier.

« Le Scoliaste de Théocrite dit qu'Hercule tua trois lions dans sa vie, celui de l'Hélicon, celui de Lesbos et celui de Némée. Celui dont Apollodore parle ici est sans donte le même que celui de l'Hélicon, car l'Hélicon et le Cithéron étant tous deux en Béotie, on les aura sans doute confondus. Pausanias, Tatien, le Scoliaste d'Hésiode et plusieurs autres disent qu'Hercule rendit toutes les cinquante filles de Thestius mères dans une seule nuit; et l'auteur d'une épigramme de l'*Anthologie* dit avec raison que ce fut le plus rude de tous ses travaux. Hérodore, cité par Athénée, dit qu'il y avait employé sept nuits, ce qui est encore assez fort[2]. Diodore en parle aussi, mais il n'entre dans aucun détail; Pausanias dit que, suivant les Thespiens, une

[1] Apollodore, II, 9. 5, et 10, 1; traduction de Clavier.

[2] On lit dans l'édition latine d'Athénée, in-folio, imprimée à Lyon chez Antoine de Harsy en 1583, page 413. Traduction de Daleschamps le passage suivant, note 1 : *Alii Thespium vocant et una nocte factum aiunt Thestiem Lidæ patrem memorat Pausanias qui et lib. 9, ab Hercule una nocte id factum scribit excepta unica.* Il est évident alors que la croyance générale, la croyance populaire enfin, était qu'Hercule avait rendu mères les cinquante filles de Thestius, et en une seule nuit. C'était là enfin un miracle payen auquel le peuple croyait, et, c'est pour cette raison que la corne d'abondance de mon Hercule contient des phallus en nombre aussi graud et en est comble, pour faire allusion au miracle accompli par Hercule chez Thestius et le rappeler à la mémoire en le signalant.

des filles de Thestius se refusa aux embrassements d'Hercule, qui, pour la punir, la condamna à rester fille et à servir de prêtresse dans un temple qu'il éleva à Thespies. »

Après avoir longtemps contesté le contenu de la corne d'abondance, de très savants antiquaires, bien plus compétents que moi pour juger de ce contenu, ont été enfin complètement de mon avis et si bien même que MM. de Wite et Lenormant n'ont point hésité à publier mon mémoire dans la *Gazette archéologique* [1] et lui ont ainsi donné droit de cité et place dans la science. Seulement, au lieu de voir dans la statuette un Hercule, ils croient que c'est une figure panthée réunissant les attributs de trois ou quatre divinités [2]. Ils pensent que l'objet qu'elle tenait dans la main droite, et qui manque, était un caducée; ils disent aussi que le croissant de la lune, qu'elle porte sur la tête, est le croissant de Diane; que le corps, qui a de l'élégance, peut être celui d'Appollon ou de Mercure; que, d'ailleurs, les Romains, dans le premier siècle de notre ère, faisaient des statuettes et frappaient des médailles où une seule figure représentait jusqu'à cinq divinités. M. Feuardent croit que ma statuette est gallo-romaine et de la fabrique de Lyon, du temps de César ou d'Auguste. Mais pourquoi cette statuette ne serait-elle pas grecque ou punique peut-être et de la Provence, au lieu d'être gallo-romaine?

Quelque soit mon respect pour les auteurs de l'opinion que la statuette en question ici représente une divinité panthée, je ne saurais l'admettre, à moins qu'elle ne me soit prouvée par des arguments irréfragables, et, jusque-là, je dirai : *Quod demonstrandum est.*

L'attribution à la Provence est celle des savants rédacteurs de la *Gazette archéologique*, MM. de Witte et Lenormant, et je l'adopte. La tradition antique rapporte qu'Hercule naviguant sur la Méditerranée, aborda sur la côte de Provence, et que là, après avoir vaincu Géryon et exterminé les brigands des montagnes, il ouvrit un passage dans les Alpes, fonda une colonie à l'endroit où il avait pris terre et y créa d'abord un port nommé *Portus Herculis* et ensuite *Portus Herculis Monæci* à cause de la position isolée de la colonie

[1] Voir *Gazette archéologique*, 3me année 1877.

[2] C'est ainsi que l'apprécie la direction de la *Gazette archéologique*.

sur un rocher, le rocher actuel de Monaco. Hercule fut donc l'initiateur de la civilisation en Provence, et on doit se demander alors pourquoi, dans des temps postérieurs aux siècles héroïques, le pays qui avait profité des bienfaits de ce dieu ne lui aurait pas voué un culte, élevé des statues, et pourquoi aussi notre statuette, qui est bien plus dans le style grec que dans le style romain, ne pourrait pas être attribuée à la Provence avec quelque apparence de raison ; à Marseille, par exemple, ou à quelque autre ville ou colonie grecque du littoral de la mer Méditerranée.

Pour compléter ce travail, il me semble nécessaire d'y ajouter les observations suivantes : plus j'examine avec attention la statue, qui fait l'objet de cette notice, moins je crois qu'elle puisse figurer une divinité panthée, c'est-à-dire représentant plusieurs dieux. Et en effet, l'objet qu'elle porte sur le bras gauche est bien la peau du lion, attribut d'Hercule ; celui qu'elle tient de la main droite, et dont il ne reste que le tronçon, ne peut être qu'un fragment (la poignée) d'une massue ; car la main placée comme elle l'est avec l'avant bras qui s'avance dans la demi-flexion, le corps décrivant à droite une courbe qui fait proéminer la hanche, annoncent qu'il ne doit s'appuyer que sur quelque chose de très solide, et ce ne peut pas être un caducée, car le caducée ne pouvait pas servir d'appui au corps. D'ailleurs, si c'était un caducée, il serait tenu verticalement ici ou légèrement incliné avec le sommet dirigé en haut. Or ceci est impossible, car le tronçon qu'entoure la main droite de la statue est lisse à son extrémité supérieure et ne s'est jamais continué là avec rien, tandis qu'à son extrémité inférieure il présente des traces de cassure et devait se continuer avec le corps de la massue quand la statue était entière. Dès lors il me semble que Mercure n'a rien à faire ici et que nous sommes bien en face d'Hercule. J'opposerais les mêmes arguments à ceux qui voudraient voir dans ce tronçon le fragment d'un arc, d'une haste, ou de tout autre objet.

Quant à ce qui est du croissant de la lune, qui orne la tête de notre statue, sur le devant de laquelle il est fixé par un diadème, il est évident qu'il doit faire allusion à la nuit et indiquer qu'il s'agit ici de travaux nocturnes. Il me semble alors qu'on ne peut pas l'appeler le *croissant de Diane ;* Diane étant la déesse de la chasteté a encore bien moins affaire ici que Mercure avec les cinquante filles de Thestius aux lieu et place d'Hercule, et il est facile

de comprendre qu'il y aurait ici un véritable contre sens impliquant contradiction manifeste avec la signification de la statue. Ne sait-on pas en outre que c'est la nuit surtout que s'accomplit l'acte de la génération dans l'espèce humaine, et voici comment Celse s'est exprimé à cet égard : « Concubitus rarus corpus excitat, frequens solvit, interdiu pejor est, *noctu tutior*[1]. »

En résumé, je conclus de tout ce que j'ai dit que ma statue représente *Hercule seul* et *Hercule jeune*[2], non point tant comme dieu de la force musculaire, ce qui était connu, que comme étant en outre le *dieu de la génération*, ce qui avait été ignoré dans la science jusqu'à la découverte de cette statue et je pourrais peut-être bien le dire aussi, jusqu'à l'explication que j'ai donnée des principaux attributs qui la caractérisent.

Pour en finir de mes observations critiques, j'ajouterai que je ne m'explique pas sur quelles raisons sérieuses on pourrait s'appuyer pour attribuer à Apollon la statue qui fait l'objet de cette notice.

[1] Celse, *De Re Medicâ*. Lib. I. Cap. I.

[2] Hercule avait dix-huit ans lorsqu'il est allé chez Thestius, et je ne crois pas pouvoir rien faire de mieux que rapporter ici le texte même d'Apollodore d'Athènes : Ἐν δὲ τοῖς βουκολίοις ὑπάρχων ὀκτωκαιδεκαέτης, τὸν Κιθαιρώνειον ἀνεῖλε λέοντα. Οὗτος ὁρμώμενος ἐκ τοῦ Κιθαιρῶνος τὰς Ἀμφιτρύωνος ἔφθειρε βόας καὶ τὰ Θεστίου. Et si j'insiste sur cette particularité d'âge, c'est parce que l'artiste qui a dessiné mon Hercule, tout en rendant parfaitement la corne d'abondance et son contenu, a négligé la tête de la statue, et au lieu de lui donner les formes juvéniles qui la caractérisent, lui a fait, contrairement au texte d'Apollodore, la figure d'un personnage d'au moins trente ans, au lieu de dix-huit, ce qui est ici une sorte d'anachronisme.

Dr Alexandre COLSON.